



VILLE DE  
LA ROQUE  
D'ANTHÉRON

République Française

## CONSEIL MUNICIPAL DECISION DU MAIRE

### N° 74/23 : APPROBATION DU MARCHÉ DE TRAVAUX D'AMENAGEMENT – REQUALIFICATION DU PARC DES ADRECHS – MARCHÉ 2023-03 – LOT 6 : AIRE DE JEUX D'ENFANTS – SIGNATURE DU MARCHÉ

Le Maire de LA ROQUE D'ANTHERON,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2122-22,
- Vu la Délibération N° 28/20 du 24 Mai 2020 portant délégation au Maire en matière de marchés publics,
- Vu le Code de la Commande Publique
- Considérant que la commune de la Roque d'Anthéron souhaite requalifier le parc des Adrechs, situé en entrée de ville, en un parc intergénérationnel ; il est nécessaire de passer des marchés de travaux.

APPROUVE l'attribution du marché de travaux d'aménagement et de requalification du parc des Adrechs – Lot n°6 : Aire de jeux d'enfants, à la société PLEINBOIS AMÉNAGEMENT représentée par Monsieur SCHANDELMEYER Frédéric, en qualité de président dont le siège social est situé 703 route de l'Isle sur la Sorgue – 84250 LE THOR.

DIT que la commune règlera la somme de 266 526.00 € HT soit un montant TTC de 319 831.20 €.

Fait à LA ROQUE D'ANTHERON, le 31 juillet 2023

  
Le Maire :

Jean-Pierre SERRUS

Acte rendu exécutoire après télétransmission  
En Sous-Préfecture le... 02/08/2023  
Et de la publication ou notification le ... 02/08/2023